



OBSERVATOIRE DE LA PARITE  
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Paris, le 2 septembre 2011,

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Le genre :**

### **Un concept au service de l'égalité entre les femmes et les hommes**

Chantal Brunel constate que le concept de genre, outil de l'égalité entre les femmes et les hommes, a fait une rentrée remarquée dans les manuels scolaires de sciences et vie de la terre pour les élèves de première.

Pourtant, la volonté poursuivie par la circulaire du 30 septembre 2010 était justement de pouvoir aborder, dans un chapitre intitulé « Devenir homme ou femme », la distinction à opérer entre sexe biologique (conféré à la naissance), identité sexuée (conséquence d'une construction sociale) et identité sexuelle (relevant de l'intimité des personnes).

Grâce notamment à des chercheurs et chercheuses, comme Pierre Bourdieu ou Françoise Héritier, des études ont mis en évidence l'infériorisation des femmes en raison de différences biologiques. Elles ont démontré que cette représentation sexuée de la société conduit, encore aujourd'hui, à l'assignation à des rôles sociaux dans lesquels les femmes comme les hommes sont enfermés.

La dénonciation de cette construction sociale des rôles a permis de légitimer, au nom de la démocratie et du principe d'égalité qui la sous-tend, la participation égale des femmes et des hommes à la vie publique et politique.

C'est pourquoi, l'Observatoire souhaite rappeler que le concept de genre apporte beaucoup aux politiques publiques. Il permet aux besoins et aspirations des femmes d'être entendus, au même titre que ceux des hommes, de lutter contre les discriminations sexistes et sexuelles et, ainsi, donner peu à peu une certaine réalité au principe d'égalité entre les femmes et les hommes.

L'école reste un lieu idéal pour promouvoir ces principes qui sont au cœur de notre pacte républicain.

**Chantal Brunel**  
*Députée de Seine et Marne*  
*Rapporteuse générale de l'Observatoire*  
*de la parité entre les femmes et les hommes*